

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance) :
 3 mois, 8 fr.; 6 mois, 15 fr.; Un an, 30 fr.;
 Rhône, 10 fr.; 19 fr.; 36 fr.;
 Départem., 12 fr.; 22 fr.; 40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au *Bureau du Journal*, et à Paris chez LEJOLIVIT et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 4 frimaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 24 novembre 1848.)

Glorieuse révolution de Rome.

Non, non, la liberté n'est pas morte, en dépit des efforts combinés des réactionnaires; l'impulsion partie il a deux ans du Vatican, produira les heureux résultats que le monde chrétien s'était flatté d'en obtenir. Refoulés un instant, méconnus ou niés par les ennemis-nés du progrès, les principes démocratiques sortiront triomphants de la lutte suprême engagée sur tous les points de l'Europe, et cette fois encore, c'est à Rome qu'appartient l'honneur de l'initiative. Les événements qui viennent d'avoir lieu dans cette ville réjouiront le cœur de tous les amis de la liberté et donneront à réfléchir aux partisans aveugles du despotisme. Il y a encore du cœur et de l'énergie dans la patrie des Brutus et des Mucius Scévola. Quand un peuple veut être libre, rien ne peut s'opposer à sa volonté souveraine.

La révolution de Rome aura un retentissement immense dans le monde; à cette nouvelle, l'Italie entière a tressailli, le feu du patriotisme s'est rallumé dans toutes les âmes, partout se fait entendre le cri de guerre; la mort de Rossi rend la vie à la nationalité italienne, et ce que notre armée des Alpes, sous un gouvernement franchement démocratique, eût aidé nos voisins à accomplir, ils puiseront dans leur patriotisme et leur ardent amour de la liberté la force de la faire par eux-mêmes. Malheur cette fois au bombardeur de Naples et au bourreau de Milan! Le signal de la guerre est donné, puissent-ils échapper au sort qui vient d'atteindre un de leurs alliés et qui sait? peut-être un infâme complice!

Puissent aussi tous les autres mitrailleurs du globe profiter de la terrible leçon qui leur est donnée et abandonner la fausse voie dans laquelle les perfides conseils de la réaction les ont engagés.

L'armée à cette fois compris son devoir; elle s'est mise du côté du peuple, et le despotisme n'a trouvé pour auxiliaires que ces vils mercenaires qui vendent leurs bras et leur sang à tous les tyrans.

Nous reproduisons, d'après les journaux et les correspondances de Rome, le récit de ce qui vient de s'y passer dans les journées des 15 et 16 de ce mois.

Rome, 15 novembre. — La chambre des députés devait tenir aujourd'hui sa première séance. L'arrivée subite des carabiniers, la revue passée par le ministre de l'intérieur, les promenades militaires dans les rues les plus populeuses de la cité, le bruit répandu que les troupes devaient cerner le palais de la représentation nationale, et être casernées dans les bâtiments de l'Université, avaient produit dans la ville une agitation inaccoutumée. Mille soupçons, mille bruits sinistres circulaient dans le public. Les bataillons de la garde civique se réunirent et envoyèrent leurs colonels protester contre cette espèce de défrance que rien ne justifiait, et contre l'usage que l'on voulait faire de la force armée, lorsque rien n'annonçait que l'ouverture des chambres dût donner lieu à la moindre manifestation.

Les cafés et les cercles se remplissaient et chacun se plaignait de ce que le gouvernement semblait prendre à tâche de jeter l'alarme dans la population, quand jusqu'à ce jour la garde nationale avait su réprimer toute tentative de désordre, sans le secours de la force armée.

Un avis imprimé invita les gardes nationaux à se trouver en uniforme pour maintenir la tranquillité publique, quoique chacun fut convaincu qu'elle ne serait nullement troublée.

Tout-à-coup, l'irritation devint générale à la lecture d'un article inséré dans la *Gazette de Rome*, où l'on crut voir une critique amère de la chambre des députés, et une insulte à la nation italienne.

La garde nationale sortit en uniforme, mais sans armes. Une foule immense s'était réunie dans la cour du Palais où devait siéger la chambre des députés, et sur la place voisine. Les visages n'avaient pas cette gaieté, cette expansion naturelle aux Romains; chacun montrait un air grave, réfléchi.

L'heure fixée pour l'ouverture de la séance était déjà sonnée. Les députés étaient à leur poste, et l'on remarquait que tous avaient pris place à gauche, quatre seulement restaient au centre, la droite était déserte; l'article de la *Gazette* avait fait passer les ministériels sur les bancs de l'opposition.

Tout-à-coup, la voiture du ministre Rossi entre dans la cour avec une telle vitesse, que le peuple a peine à se préserver de l'impétuosité des chevaux. De tous côtés on entend maudire le nom du ministre, des cris : *A bas le traître!* retentissent à ses oreilles.

Rossi descend de voiture et, au milieu des huées, s'avance vers l'escalier qui conduit à la salle des séances. Il se retourne alors vers le peuple, le mesure du regard avec un rire sardonique, et l'on dit même qu'il agita ses gants en l'air comme pour le défier. Le cercle formé autour de lui se resserre, il est pressé par les flots populaires, une main se lève, un poignard

brille, et à peine avait-il monté quelques degrés qu'il fut frappé à la gorge. Il chancelle, deux personnes le prennent dans leurs bras et le portent dans l'antichambre du cardinal Gazzoli. Quand les hommes de l'art sont arrivés, ils n'ont trouvé qu'un cadavre, l'arme avait coupé l'artère carotide.

En apprenant cette nouvelle, la chambre, sans s'émouvoir, continua à siéger. On fit lecture du procès-verbal de la dernière séance; après quoi les députés n'étant pas en nombre, la séance fut levée et renvoyée au lendemain.

La foule se sépara en silence, et quelques instants après Passassinat, l'endroit où il avait eu lieu était entièrement désert. Sept heures du soir. — Des rassemblements nombreux circulaient dans les rues et se rendent à la caserne des carabiniers, pour fraterniser avec cette troupe. Précédés du drapeau italien, peuple, carabiniers, dragons, se promènent dans les rues et vont saluer le député Galetti qui, en ce moment, arrive de Bologne.

On annonce pour demain une grande manifestation. La population en masse demande un ministère démocratique et une constituante italienne. Partout on entend ce cri : *Bien soit la main qui a poignardé le tyran.* Et ce cri est répété par les carabiniers et toutes les troupes.

16 novembre. — A onze heures du matin, le peuple, la garde nationale, les troupes de lignes et les carabiniers sont réunis sur la place du Peuple.

A midi, 30,000 personnes se rendent à la chambre des députés pour les prier d'aller demander au pape : 1° un ministère démocratique, dont les membres étaient désignés par le peuple; 2° la convocation de la constituante et l'élaboration de l'acte fédératif; 3° la guerre de l'indépendance; 4° l'adoption entière du programme Mamiani, du 5 juin.

Les députés suivirent la foule et se rendirent auprès du pape, qui leur fit répondre par le cardinal Soglia qu'il réfléchirait à leur demande. Cette réponse ne satisfait pas le peuple, qui envoya de nouveau les députés pour parler au pape en personne. Sa sainteté répondit à l'avocat Galetti qu'il ne pouvait faire de telles concessions et qu'il ne se les laisserait pas imposer.

Cependant les Suisses, de garde au palais, commencèrent à opposer de la résistance au peuple, qui désarmait les sentinelles; ils se renfermèrent dans l'intérieur du palais et menacèrent de faire feu sur le peuple et sur la troupe qui se trouvait sans armes devant eux.

L'indignation fut à son comble. La foule voulait escalader les murs du palais et mettre le feu à l'une des portes. En ce moment les Suisses firent feu, et de toutes parts on entendit ce cri : *Aux armes!*

Feuilleton du Peuple Souverain.

LA FILLE DE CROMWELL.

DEUXIÈME PARTIE.

XVIII.

Amour, tu perdis Troie!

(Suite.)

Les bohémiens brandirent leurs torches, en poussant de sauvages clameurs.

D'autres cris y répondirent, et, de tous côtés, débuisquèrent les bourgeois en armes, dont l'attitude menaçante intimidait d'abord la troupe effrayée.

— Faites usage du poignard, cria Charles; ce sont des traîtres... ils viennent soutenir leur complice.

Casse-Tête s'était élancé déjà contre ces agresseurs inattendus. Employant contre eux non le poignard et la dague, mais une torche enflammée qu'il leur portait à la figure, il réussit à se frayer un passage et à gagner le derrière de la maison.

Les bohémiens adoptèrent aussitôt la manière de combattre de leur chef, et les bourgeois dont on rôtissait la barbe et dont on brûlait les papiers, éblouis par toutes ces flammes tourbillonnant autour de leur tête, prirent aussitôt la fuite, sans égard aux supplications de Titus Oates.

Celui-ci ne tarda pas à être fait prisonnier. Charles l'avait reconnu et vint l'envoyer contre lui les dragons de son escorte.

Rien ne s'opposait plus à l'accomplissement des ordres du roi. Par la fenêtre ouverte, les bohémiens lancèrent avec leurs torches dans l'intérieur de la boutique les matières combustibles amassées dans la rue.

Les flammes s'élevèrent bientôt avec d'autant plus de rapidité qu'on leur fournissait à chaque seconde un nouvel aliment.

Toute la population de Fish-Street, arraché au sommeil, accourut sur le lieu du tumulte; mais les bohémiens chassèrent les habitants devant eux comme un troupeau de moutons et leur défendirent de porter le moindre secours.

Charles ne s'opposa pas à cet acte de vandalisme. Le vent d'est soufflant avec violence, allait propager l'incendie et réduire en cendre tout le quartier de Pudding-Lane; mais peu lui importait, pourvu que le parchemin fût anéanti dans ce vaste brasier, pourvu que le duc, cerné par les flammes, y trouvât la mort.

La maison du boulanger de Fish-Street offrit bientôt un horrible spectacle.

Il n'y avait plus d'issue possible. Le feu jaillissait par toutes les ouvertures; ses langues ardentes calcinaient les murailles et dévoraient les poutres.

Tout-à-coup on vit paraître deux hommes sur le toit qui commençait à s'embraser.

C'étaient Tom et Buckingham.

Le malheureux gardien se repantait cruellement d'avoir mis un aussi long retard à sa fuite.

Quand le roi donna l'ordre d'enfoncer les portes, il courut au placard et en retira le parchemin. Presque au même instant, la fenêtre de la boutique se brisa avec fracas; quelqu'un se précipita dans la chambre, et Tom eut à peine le temps de se réfugier derrière les rideaux de l'alcove.

Il entendit les imprécations de Buckingham, lorsque le duc trouva le placard ouvert.

Cédant tout-à-fait à la frayeur, il quitta sa cachette et monta rapidement au grenier. Mais en approchant de la lucarne, il recula devant l'effroyable visage de Casse-Tête.

Le bohémien incendiait le magasin de bois.

Il reconnut Tom, et fit entendre un éclat de rire sinistre.

Cependant le garçon boulanger, malgré la terreur que lui avait toujours causée ce personnage, eut assez de présence d'esprit pour s'emparer des draps au moyen desquels l'esprit descendre; puis il revint sur ses pas et se mit en devoir de chercher une autre issue.

De son côté, Buckingham, sur le point de se mettre à la poursuite du fugitif, lui supposait avec raison porteur de l'acte précieux, s'arrêta lui-même saisi d'épouvante. Il voyait les bohémiens allumer avec leurs flambeaux les bottes de paille et de foin dont la boutique était déjà remplie.

George devina leur intention; la retraite allait lui être fermée par une barrière de flammes.

Mais une espérance lui resta. Les bourgeois, qui obéissent aux ordres de Titus, n'ont pu céder la place à une poignée de bandits; bientôt il va les voir accourir à son aide.

Sans plus de réflexions, il gravit l'échelle à son tour.

Une épaisse fumée le suffoqua d'abord. Il allait redescendre, quand tout-à-coup celui qu'il poursuivait vint se jeter à sa rencontre.

— Le parchemin! cria Buckingham; tu me le rendras ou j'aurai ta vie.

— Bon! dit Casse-Tête, jetant sa torche au milieu des bûches enflammées, videz votre querelle et tâchez de vous arranger ensemble.

Il avait employé pour arriver à la lucarne, le moyen d'escalade dont nous l'avons déjà vu se servir. Persuadé que nul effort humain n'arrêterait le feu, il quitta sa position aérienne, donna de nouveaux ordres à la troupe et, sautant en selle, il partit ventre à terre comme il était venu.

D'autres soins l'appelaient à Whitehall.

Or, il eut temps d'expliquer enfin comment la haine du presbytérianisme espérait dévorer les intrigues et les machinations dont elle avait jusqu'alors entouré Charles II.

L'air du bateau où se trouvait la chambre de Cromwell était entièrement abandonné depuis la mort du Protecteur. Une espèce de malediction semblait être descendue sur cette partie de l'édifice. Les femmes de

la duchesse ne s'y hasardaient qu'avec crainte; aussi eurent-elles hâte de s'en éloigner, lorsque le devoir de leur charge eussent de les y retenir, et Butler, quelques heures avant le duel, y introduisit d'autant plus facilement ses complices que deux anciens soldats de la République se trouvaient, ce soir-là, placés en sentinelles à la porte.

Ils reconnurent leur ancien chef et laissèrent le passage libre.

La favorite assistait à cette dernière et solennelle réunion.

John expliqua la circonstance favorable qui se présentait. Charles devait infailliblement succomber, car sa force en escrime n'était pas comparable à l'adresse reconnue du vieux presbytérien. Le roi mort, on tiendrait la chose secrète le plus longtemps possible, afin d'assurer l'exécution des mesures nécessaires à l'établissement du nouveau pouvoir.

— Cependant, objecta l'un des conjurés à Butler, s'il arrive que l'épée du roi le perce le cœur?

— Soit! répondit John. Vous attendrez ici-même l'issue du combat. Si la Providence, dont je respecte les décrets immuables, a décidé ma mort, vous obéirez à la fille de Cromwell, et vous la laisserez agir.

Au point où nous en sommes de notre récit, c'est donc sur Fiamma que repose le dernier espoir du complot. L'éveillé passion du roi d'Angleterre le livre sans défense à la merci de la duchesse. Or, ce qu'elle a promis avant le duel, il va falloir l'accomplir. Elle sacrifiera sans regret le parchemin; car, dans l'enthousiasme de ce premier triomphe, le Stuart ne refusera pas de l'accompagner du côté des galeries déertes qui conduisent à la chambre du Protecteur. Fiamma saura l'entraîner sous prétexte de remplir ses autres promesses, de lui rendre le cercueil et de lui dévoiler le nom des traîtres.

Alors cachés dans l'ombre, les conjurés se précipiteront sur lui et le frapperont de leurs poignards.

Puis, dans la crainte que le parti royaliste ne sorte vainqueur de la lutte sanglante qui devra suivre, et pour empêcher les restes de Cromwell et de Harrison d'être traînés à d'autres genoux, on placera l'ancien cadavre et les deux nouveaux sur le lit de la chambre maudite, et l'on y mettra le feu. L'incendie du palais servira de pendant à celui de Pudding-Lane; les bohémiens devront se répandre dans Londres et crier partout que le Stuart leur a commandé de brûler la ville.

A la faveur du tumulte, les conspirateurs agiront plus facilement.

On arrêtera le duc d'York avec les autres de la famille royale. Le jeune prince d'Orange, nourri dans les principes de la réforme et qui, seul, offre des garanties pour l'avenir, sera forcé d'accepter le trône.

Telles étaient les décisions prises, lorsque la duchesse rejoignit, après le duel, les membres du complot.

Elle avait profité du moment où Charles revêtait la toilette splendide sous laquelle nous l'avons vu s'offrir aux regards des bohémiens.

Après avoir incendié le haut de la maison de William, Casse-Tête était descendu de l'air-de-bœuf pour courir au palais et voir si les fils de Jacques avaient exécuté ses ordres. Il devait tout disposer ensuite pour que Charles ne pût concevoir le moindre doute et tombât à coup sûr sous le fer des conspirateurs.

Maintenant, nous rentrons sous le toit embrasé du boulanger de Fish-Street, où Tom se débat contre l'étrainte vigoureuse de Buckingham.

Eugène DE MIRECOURB.

(La suite à un prochain numéro.)

Voir, pour la 1^{re} partie, les numéros du 9 août au 2 septembre, et pour la suite, les numéros du 6, 7, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 20 et 24 septembre.

Trois heures. — On bat la générale. Toute la troupe et la garde nationale sont sous les armes. Les premiers pelotons ont pris tous les avant-postes autour du Quirinal, ainsi que les clochers de San-Carlino. Jusqu'à cinq heures, une légère fusillade eut lieu entre le peuple et les Suisses, qui se tenaient cachés à l'intérieur.

Six heures. — Le Quirinal est complètement assiégé. Six mille hommes, tant gardes nationaux que troupes de ligne, sont placés en bataille devant le palais. Les canons sont braqués contre la porte principale. Le peuple amène des chariots pour faire des barricades, des échelles, des cordes, etc...

Une députation se rend vers le pape, pour lui porter l'ultimatum du peuple, ainsi conçu : « Que Sa Sainteté accorde au peuple ce qu'il demande, autrement son palais sera pris d'assaut et l'on fera main-basse sur tous ceux qui s'y trouvent, excepté la personne du pape. »

Alors, le pape fit appeler l'avocat Galletti et a formé un nouveau ministère ainsi composé :

Affaires étrangères : Mamiani.

Intérieur et police : Galletti.

Finances : Lunati.

Commerce et travaux publics : Sterbini.

Guerre : Campello.

Instruction publique et présidence : Rosmini.

Grâce et justice : Seteni.

Pour le reste des concessions réclamées par le peuple, le pape s'en remet entièrement à ce que décidera la chambre des députés.

— On dit qu'un grand nombre de Suisses ont succombé dans le combat; quatre hommes ont été blessés du côté du peuple; un dragon, un tambour de la ligne et deux gardes nationaux.

Le palais du Quirinal est tout criblé de balles; le cardinal-secrétaire a été tué d'une balle au front.

DÉMONSTRATION A LIVOURNE.

La nouvelle de l'assassinat de Rossi a causé, à Livourne, une joie indicible. Dans la matinée du 18, on placarda un avis dans les termes suivants :

• Pellegrino Rossi est tombé sous le poignard démocratique vengeur des droits du peuple. Ministres réactionnaires, gare à vous ! — Rendez-vous à quatre heures de l'après-midi sur la Grand-Place. »

A l'heure indiquée, une foule immense se porta en masse au palais du gouverneur, en criant : *Vive la liberté italienne !*

Le gouverneur parut au balcon et s'adressa au peuple en ces termes : « Pellegrino Rossi, homme détesté de toute l'Italie, pour ses principes anti-démocratiques, est tombé frappé de la main d'un fils de l'antique république. Que Dieu reçoive son âme et protège la liberté italienne ! »

Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme; en même temps toutes les cloches furent mises en branle, et le drapeau italien flotta sur tous les clochers.

Pendant tout le jour, le peuple fit retentir l'air de ces cris : *À bas les ministres réactionnaires ! Vive la liberté, vive l'Italie !*

Les Candidats.

Nous croyons avoir démontré que la présidence est une institution anti-démocratique et pleine de périls pour l'avenir. Il s'ensuit que le choix d'un candidat a une toute autre signification que s'il s'agissait en effet de placer un homme au sommet de la République, le vote de tout bon démocrate doit n'être, à vrai dire, qu'une protestation contre l'objet même de son vote, la présidence de la République. Il ne s'agit donc pas de se rallier à un candidat sérieux, comme on dit, à celui qui peut offrir le plus de probabilités de succès. Au contraire, celui-là fut-il notre meilleur ami et notre plus fidèle frère en politique, qu'il faudrait lui refuser nos suffrages, de peur de donner un corps trop robuste à ce fantôme qu'on nomme la présidence. Ne craignons donc pas de diviser nos voix. Nous serons partagés sur les noms, mais au fond, nous serons tous d'accord pour protester contre l'élevation d'un homme au-dessus de l'Assemblée nationale, qui, seule, devra, plus tard, recevoir la délégation de notre souveraineté.

Voyons, d'ailleurs, quels sont les candidats en présence! On s'accorde à reconnaître les plus grandes chances au général Cavaignac d'une part, et au citoyen prince Louis Bonaparte, d'autre part. Vraiment oui! la *Presse* l'affirme et le *National* le proclame; il n'y a de lutte sérieuse qu'entre ces deux personnages.

Eh bien! choisissons. Voterons-nous pour le général Cavaignac? Oui, car c'est par son indécision, par sa duplicité que la partie la plus vive, la plus ardente, la plus impatiente de la démocratie s'est ruée aux barricades de juin, ayant en face d'elle la démocratie plus calme, plus prudente, plus mesurée, et la réaction s'attribuant tout l'honneur et tout le profit de la victoire. Oui, car c'est à cause de lui que des milliers d'innocents ont souffert de longs mois sur des pontons malsains, que d'autres y gémissent encore, réclamant, mais en vain, la faveur d'être jugés. C'est à cause de lui que tant de braves citoyens sont morts, croyant, des deux parts, mourir pour la République, que d'autres, après le combat, ont été massacrés sans défense et sans merci.

Voterons nous pour Cavaignac, qui personnifie cette coterie impuissante et misérable, qui ne voit rien au-delà des quatre murs du bureau de son journal et qu'on nomme le *National*? Voterons nous pour Cavaignac, traînant à sa suite ces nullités arrogantes, qu'on a si justement appelées les impuissants du lendemain?

Poser une semblable question, c'est la résoudre, et il est bien évident qu'aucun démocrate éclairé n'accordera son suffrage à cet homme, favori du hasard et de l'intrigue, qui prendrait assez au sérieux sa présidence pour en faire une quasi royauté.

Cependant, son plus redoutable concurrent mérite-il davantage nos voix? Quoi! parce qu'il a existé un homme de génie qui s'appelait Napoléon, parce que cet homme, faisant de la grandeur de la France sa propre grandeur, l'a élevée au niveau de son incomparable orgueil, nous irions acclamer l'héritier indirect de ce nom! Est-ce à de vrais républicains qu'il faut adresser une pareille question? Pour fonder la République, avons-nous besoin d'élever au sommet un quasi prince, un

homme tranchant de *monseigneur* et de *Faltesse*. le compagnon des lords débauchés de l'aristocratie anglaise, le constable de la police de Londres? Mais, dit-on, pourquoi vouloir bannir le nom si glorieux de Napoléon.

Ce n'est pas le nom de Napoléon que nous voulons frapper, répondons-nous, ce nom, nous le révérons; car l'homme qui l'a illustré a payé ses fautes par ses revers et a laissé parmi nous des traces irrécusables de son génie. Mais nous nions que le nom de l'oncle et celui du neveu aient aucun rapport, si ce n'est une ressemblance de consonnes due au hasard.

Le citoyen Ferdinand Barrot, dans une lettre publiée par la *Presse*, dit à ce sujet : « Le nom n'est pas une illusion, c'est une « présomption de nature; le nom, ce sont les traditions de la « famille, les exemples et les préceptes du foyer. »

Cela est vrai. Ou le nom est cela, ou il n'est rien de plus que ce que nous avons dit : une consonnance fortuite. Si, en effet, le vénérable citoyen Dupont (de l'Eure) a droit à nos respects, nous ne pensons pas que tous les citoyens du même nom, et ils sont assez nombreux en France, réclament une portion quelconque de l'estime qui entoure leur illustre homonyme.

Or, comment Louis-Napoléon aurait-il reçu les traditions de son oncle et les préceptes du foyer? En sait-il plus que n'en sait tout le monde à ce sujet? N'a-t-il pas vécu de la même vie, des mêmes plaisirs, des mêmes désordres et des mêmes orgies que les assassins de son oncle, ces lords dépravés de l'aristocratie britannique?

Attendons donc, avant de rendre hommage, par nos votes, à la mémoire de Napoléon, dans la personne d'un de ses descendants, que ce personnage se soit montré vraiment digne du nom qu'il porte. Nous n'aurons d'ailleurs que l'embaras du choix. Le citoyen Louis Bonaparte n'est pas le seul neveu de l'empereur; ses cousins, Napoléon Bonaparte et Pierre Bonaparte sont tout autant que lui et plus que lui dignes du nom que le hasard leur a donné.

Une fois ces deux candidats écartés comme aspirants à une présidence réelle, c'est-à-dire à une façon de royauté, il ne nous reste plus qu'à faire notre choix entre les candidats de la véritable démocratie et du socialisme.

Trois noms sont en présence : ceux des citoyens Raspail, Ledru-Rollin et Louis-Blanc. Tous trois sont une protestation contre cette institution anti-démocratique de la présidence qu'il s'agit d'effacer de la Constitution de la République. Ils se recommandent d'ailleurs également à nos sympathies par les services qu'ils ont rendus à la cause populaire. Il ne nous reste plus qu'à fixer notre choix sur l'un des trois, afin que notre manifestation soit plus imposante par l'autorité du nombre.

Quant à nous abstenir, il n'y faut pas songer, car ce serait augmenter les chances de l'un des candidats anti-démocratiques à être nommé par la majorité absolue des votants.

Il faut donc prendre un parti; l'adopter avec ensemble, résolution et vigueur.

Ici notre tâche cesse. Nous avons cru pouvoir jeter quelque jour sur cette grave et solennelle question de la présidence. C'est aux comités démocratiques à donner l'impulsion.

Mais, en terminant, nous dirons, comme en commençant : Rien pour les personnes, tout pour les principes!

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui vendredi la dernière limite fixée par le comité organisateur du banquet démocratique pour la distribution des cartes d'admission.

La question de la présidence donne un tel intérêt d'actualité à cette démonstration; le besoin de se réunir et de fraterniser dans une occasion si solennelle, a été si généralement compris par tout notre parti, que le banquet est sorti des proportions d'une fête de famille, qui lui avaient été d'abord assignées, et ce n'est pas trop d'une avance de 24 heures pour organiser sans trouble ni confusion, et d'après le chiffre exact des cartes retirées, une réunion qui promet d'être si nombreuse.

Les événements extérieurs nous forcent à renvoyer à demain un second article que nous avions préparé sur la présidence. Nous devons cependant prévenir nos amis que les comités électoraux du parti socialiste doivent se réunir de nouveau à Paris, afin d'arriver, par tous les moyens, à une union désirable, qui seule peut assurer le triomphe de notre cause. Nous osons espérer que les discussions qui auront lieu n'auront d'autre but que d'éclairer les électeurs qui ne le seraient pas suffisamment, et que les socialistes de la capitale ne reviendront pas sur une candidature qu'ils n'ont pas proclamée à la légère.

Le concours de la démocratie lyonnaise leur est assuré; ses sentiments et ses sympathies sont suffisamment connus. Lyon veut l'union; nous savons tous que la victoire est à ce prix; mais jamais nous ne ferons de concessions de principes. C'en est pas le nombre de ses premiers adhérents; c'est la vérité de ses dogmes qui a fait triompher la religion du Christ. Agissons de même, et tôt ou tard notre jour viendra.

Saint Roch et son chien.

Le personnage important de la petite cour impériale est un sieur Fialin, se disant vicomte de Persigny, ancien maréchal-des-logis sous la Restauration, homme d'intrigue, de souplesse et d'intelligence.

L'empire que cet homme a pris sur son impérial maître est sans exemple dans nos temps modernes en France. Louis Bonaparte n'agit, ne parle, ne pense en quelque sorte que par l'autorisation de M. Persigny, et jamais courtisan mignon ou maîtresse ne sut mieux déguiser son ascendant que ne le fait le fils du tabellion de St-Germain-Lespinnasse (Loire).

Ses camarades au collège royal de Limoges, où le citoyen Chabrol-Volvie, préfet de la Seine, lui avait fait obtenir une bourse, se rappellent tout ce que son enfance promettait déjà de ruses et d'intrigues; et les officiers de l'école de Saumur ne peuvent avoir oublié l'ardent monarchiste qui fut leur camarade en 1827 et 1828.

Fialin est hardi, entreprenant, audacieux, capable au besoin de mettre le pistolet au poing, ainsi qu'il le fit en 1830 dans une circonstance solennelle.

Louis Bonaparte obéit aveuglément à la volonté de ce personnage, qui ne craint pas de jeter le pays dans les plus inex-

tricables embarras pour satisfaire sa dévorante ambition.

Les rapports de M. Persigny avec M. Baude, préfet de police aux premiers jours de la révolution de 1830, ont, à d'autres époques, fait planer de pénibles soupçons sur le favori de Louis, sans doute ils n'étaient point fondés.

M. Persigny est, comme son Altesse Impériale, âgé de quarante ans.

On nous raconte que, pour se faire bien venir de Joseph Bonaparte alors à Londres, Persigny lui présenta, vers 1835, un rapport écrit sur les moyens de rétablir le parti impérial en France, projet tellement monarchiste, que l'ex-roi le rejeta et refusa de continuer ses relations avec l'auteur de ce mémoire.

C'est alors que le sieur Fialin se fit présenter, à Paris, à M. Belmontel, l'un des agents les plus actifs du parti impérial qui, persuadé que ce jeune homme pouvait être d'un grand secours à Louis, le lui adressa.

Depuis lors et peu à peu, le citoyen Persigny est devenu auprès du prince un *alter ego* tout-puissant.

Nous ne saurions dire si M. Belmontel n'a point eu à se repentir de son choix, mais l'on prétend qu'il a, lui, perdu de son crédit auprès du prince depuis cette époque.

Louis Bonaparte.

Le citoyen Munoz-Boulet, représentant du peuple, a adressé au rédacteur du *Journal du Loiret* la lettre suivante, à laquelle nous croyons devoir donner la publicité de nos colonnes :

A M. le rédacteur du Journal du Loiret.

M. le rédacteur,

Je viens de lire en tête de votre numéro du 14 novembre un article ayant pour titre *Candidature de Louis-Napoléon Bonaparte*. Mon premier mouvement a été la surprise, je lus ensuite plus bas que votre opinion personnelle n'étant point partagée par le comité central républicain, et que les colonnes du *Journal du Loiret* seront ouvertes à un débat contradictoire, je reconnais la votre franchise habituelle, et je vous demande la permission d'user du droit que vous accordez à chaque électeur. Ceci dit, je commence par déclarer franchement que je combats la candidature du prince à la présidence de la République et voici pourquoi : Déjà, à ce que j'en crois, quatre candidats sérieux sont sur les rangs; si vous me le permettez, j'adresserai aux électeurs, par l'intermédiaire de votre journal, les impressions que j'aurai pu recueillir sur chacun d'eux; je considère ceci comme un devoir, non pas que je prétende avoir quelque influence à exercer, mais parce que le mandat honorable qui m'a été confié, me met à même de voir de près, et peut-être de juger un peu mieux ces citoyens.

Je n'ai pas encore de parti pris, mais quand le moment sera venu je serai prêt, et puisque vous m'en fournissez l'occasion, je commencerai aujourd'hui même, par celui que vous avez vous-même mis en avant.

Et d'abord permettez-moi de le dire, je crois que vous êtes dans l'erreur en vous imaginant que la France sortirait du provisoire en portant à la présidence un homme qui ne lui offre pour garanties qu'un silence absolu et le nom qu'il porte. Et quel nom, bon Dieu!... c'est précisément celui qui touche le plus près à la pire des monarchies, au despotisme le plus absolu, à l'empire!...

On dira c'est l'empire de la gloire, c'est vrai; mais c'est aussi l'empire du sabre, le régime le plus arbitraire, le plus violent qui fut jamais; il est vrai que l'histoire contient des pages sublimes de cette époque, dont Dieu nous garde de voir jamais le retour; mais nos mères se rappelleront encore les conscriptions, les réquisitions, et les larmes qu'ont coûtées ces victoires!...

On me répondra que les temps sont changés, je le crois pardien bien, et les hommes aussi le sont, car (pardon si la comparaison est triviale mais elle rend ma pensée) le prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur, ressemble à son oncle tout juste comme un âne avec un cheval. son nom est à ce que je puis croire un prisme dangereux, un odieux mensonge, qui au lieu de nous aider à sortir du provisoire, nous y retiendrait plus que tout autre, en alimentant des espérances qui ne voient dans Napoléon, qu'une planche, qu'un moyen, pour arriver au droit d'héritage, au règne du bon plaisir.

Il ramera, dites-vous, autour de lui toutes les espérances; malheureusement le nombre en sera trop grand, et à part quelques personnes de bonne foi, parmi lesquelles je m'empresse de vous placer au premier rang, M. le rédacteur, je crois que ce nombre ne se composera guère que de quelques ignorants qu'on abusera, et d'ambitieux coupables, toujours prêts à s'incliner devant un nouveau soleil, quel qu'il soit. Vous le connaissez, dites-vous, personnellement, je vous en fais mon compliment bien sincère, tout le monde, par malheur pour la France, n'a pas cet avantage; je dis par malheur, parce que si tout le monde le connaissait, personne ne songerait à voter pour lui; cependant je le connais un peu moi, et je me crois obligé de dire de lui, tout haut, ce que j'en sais, ce que j'en pense.

Depuis qu'il est à l'Assemblée nationale, il n'a presque jamais assisté à nos séances; quand il y est, il ne vote pas, sans doute parce que le rôle de représentant du peuple est trop mesquin, pour un prince de roche aussi dure, et d'ailleurs, il n'a pas besoin de rien faire pour le peuple, son nom suffit à tout, c'est ainsi qu'il l'entend du moins, car il nous l'a dit; cependant je ne vous cacherais pas que généralement à l'Assemblée, ou dit qu'il ne se montre pas afin de mieux cacher sa nullité, son incapacité, enfin il fait ce qu'il peut pour ne pas se démontrer. Voilà trois fois, qu'obligé pour ainsi dire de monter à la tribune, à deux fois il est venu lire péniblement un discours écrit à l'avance, (il prononce presque inintelligiblement le français,) et la troisième fois se trouvant surpris, il en est descendu sans pouvoir achever les quelques paroles qu'il voulait dire; il y fut salué par les rires unanimes de l'Assemblée. En vérité si je ne considérais pas cette candidature comme dangereuse, elle serait ridicule.

Ceci est loin d'être dit au point de vue de mes opinions personnelles, comme représentant et républicain, mais je le dis franchement, tous ceux qui veulent l'ordre et la paix, qui aiment leur pays, en un mot, et qui veulent mettre un terme au provisoire, ne doivent pas voter pour Bonaparte, parce que tous ceux qui n'aiment pas la République, la considéreront comme mise en question, le lendemain du jour où il en serait proclamé le président; ce serait perpétuer la lutte, et rejeter la France dans le chaos des révolutions, des réactions et de tout ce qui la rend malheureuse depuis trop longtemps.

Ensuite, quel est son passé à cet homme? quel enseignement nous offre sa vie politique et même sa vie privée? car j'ai appris, par expérience, que la vie privée d'un homme public, appartient à tout le monde. Sont-ce les exploits de Strasbourg et de Boulogne? vous savez qu'il disait au général Voiron : *Saluez en moi Napoléon II*, et qu'à Boulogne il courait les rues coiffé du chapeau impérial et avec un aigle approuvé sur l'épaule. En vérité vous l'avouerez, tout cela sent le salimbanque d'une lieue et n'est guère républicain. Et puis quelle fut son attitude pendant son procès devant la cour des pairs? ce fut celle d'un homme irresolu, timide et incapable de jouer raisonnablement un rôle politique. Est-ce que le rire ne s'empare pas de vous quand on se rappelle en quels termes il salua la *clémence royale*. Enfin, on prétend ici que le prince Louis a dissipé une fortune considérable en plaisirs et en folies, et on pourrait croire qu'il cherche à se refaire une position à l'aide de la présidence. Je crois, pour mon compte, que ce candidat est le plus impuissant, le plus dangereux et le plus anti-républicain que la France puisse se donner.

Paris, le 6 novembre, 1848.

MUNOZ-BOULET,

Ouvrier menuisier, représentant du Loiret.

Le jour où le général Cavaignac mit en liberté E. de Girardin, ce jour-là, il signa sa perte prochaine. Nos lecteurs savent

quelle guerre acharnée la journal la Presse a fait au général. Elle vient de lui porter un coup terrible par la publication d'une conversation où Garnier-Pagès, Duclerc, Pagnerre et d'autres représentants auraient dit que s'ils révélaient ce qu'ils savaient sur le compte de Cavaignac, sa candidature tomberait immédiatement.

Ainsi que nous l'avons rapporté hier dans le compte-rendu de la séance de l'Assemblée nationale, le général Cavaignac est monté mardi à la tribune pour demander des explications aux représentants que nous avons cités plus haut. Les citoyens Garnier-Pagès et Duclerc ont annoncé qu'ils étaient prêts à répondre; mais les citoyens Joly et Ledru-Rollin ont insisté pour que Lamartine et Marie fussent présents à ce débat. Malgré l'insistance du général Cavaignac qui, à trois reprises, a demandé la fixation au lendemain, l'Assemblée, impressionnée vivement par l'improvisation ferme et chaleureuse de Ledru-Rollin, a rejeté l'ordre du jour motivé, présenté par Alem-Rousseau, et l'ordre du jour simple, et a fixé la séance du samedi pour les interpellations, comme le demandait la Montagne.

Cet échec, subi par Cavaignac dans une question d'honneur personnel, aura une immense influence dans le pays, et sa candidature, déjà battue en brèche par l'opinion publique, va tomber sous la réprobation unanime.

NOUVELLES IMPORTANTES DE PRUSSE.

Frédéric-Guillaume a pris depuis quelque temps pour son conseiller intime le professeur Léo de Nalle, qui l'encourage dans ses errements. Ils étudient ensemble, à leur manière, l'histoire de la Révolution française, et prétendent avoir trouvé le moyen de rendre l'autorité suprême au roi, et surtout celui de faire éviter à Frédéric-Guillaume le sort du malheureux roi Louis XVI.

Ensuite de ce plan, le roi doit dompter l'Assemblée nationale et les clubs et s'en défaire par la force armée dont il dispose.

Il est digne du monarque, dit le professeur Léo, de dompter l'anarchie et de montrer à l'Europe que, seul, il possède encore la souveraineté. Puis, la nation reconnaissante et soumise, recevra une charte octroyée qui consolidera pour longtemps la dynastie du Hohenzollern.

Mais tandis que le roi et son professeur en politique poursuivent ce rêve écloso sous les lambris du château royal, la réalité continue à nous montrer le peuple las de souffrir, refusant les impôts, s'armant et s'appropriant de toutes parts, pour conquérir son émancipation et ses droits.

La fraction du centre qui a protesté contre la résolution du refus d'impôts, a protesté également contre le plan d'octroyer une constitution.

Berlin, 20 novembre. — A Aix-la-Chapelle, le conseil communal, pour éviter une collision, a décidé que provisoirement l'impôt de mouture et d'abatage ne serait pas perçu.

Une grande agitation régnait à Born.

Le lieutenant général de cavalerie Wrangel, est nommé général, ainsi que le lieutenant-général comte Brandebourg.

On écrit de Hollenzollern-Sigmaringen :

« Le prince Charles-Antoine, a, dit-on, déposé les rênes du gouvernement entre les mains du vicar de l'empire.

Dans la séance de l'Assemblée nationale allemande du 18, M. Bossermann a rendu compte de sa mission de Berlin. Il a fait un long rapport sur son voyage à Berlin et à Sans-Souci, et sur ce qu'il a vu à l'Assemblée nationale, au conseil communal, chez les ministres et auprès du roi lui-même.

Il a, dit-il, cherché à agir en médiateur; mais tous ses efforts ont échoués.

Selon M. Bossermann, les conditions posées par la gauche auraient été celles-ci :

- 1° Eloigner des états prussiens les princes de la maison royale;
- 2° Arrêter le général Wrangel et tous les membres du cabinet actuel.
- 3° Mettre en accusation de haute trahison un même fonctionnaire.
- 4° Promettre que la couronne acceptera sans conditions toutes les résolutions de l'Assemblée nationale, jusqu'à ce que la constitution soit arrêtée.

M. Bossermann a dit qu'on ne pouvait entrer en arrangements avec une République de lanternes.

On lui a demandé qui lui avait communiqué ces conditions, il a répondu qu'il désirait réfléchir.

AUTRICHE.

VIENNE. — Le ministère est définitivement constitué : M. Helfert est nommé ministre des cultes et de l'instruction publique; et M. Pratoberera ou Mili, ministre de la justice. Le reste est tel que nous l'avons donné hier. Le baron Jellachich aura le commandement en chef de Hongrie.

Le bruit courait à la Bourse de Vienne, le 9, que le général Bem, qui a pris la fuite, a été assassiné; suivant une autre version, il n'a été que mortellement blessé, et vit encore. Les trois assassins de Latour et M. Messenhauser seront pendus demain sur les glacis, à moins que ce dernier n'obtienne son pardon au moment de l'exécution. Trois personnes du civil ont encore été fusillées hier soir.

On dit que Kossuth a quitté Presbourg pour se retirer à Komorn et de là à Pesth.

— La Gazette de Breslau, du 18, annonce, sous la rubrique de Vienne, à la date du 16, que M. Messenhauser, ex-commandant en chef de la garde nationale, avait été fusillé ce jour, dans le fossé de la ville, près du Neutheiz.

— Le ministère Brandebourg a donné l'ordre aux autorités des provinces de procéder, suivant toute la rigueur des lois, contre les individus qui refuseraient l'impôt.

BOURSE DE PARIS DU 22 NOVEMBRE.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. La Bourse voit avec peine la guerre s'allumer dans le camp républicain. Les ennemis du pays espèrent en tirer du scandale.

On apporte 585,000 fr pour lever encore 45,000 fr. de rentes 5 0/0. Mais le marché est loin d'en être influencé. Il baisse insensiblement.

La mort de Mehemet fait redouter celle de son fils Ibrahim, qui était aussi fort malade; elle pourrait amener de graves complications dans les affaires extérieures.

La rente 5 0/0, laissée hier à 64 85, ouvre et baisse à 64 40, pour finir plus mal à 63 95, fin courant, c'est une baisse de 90 centimes.

Le 3, de 41 40, débute à 42 15, et ferme à 41 45, en perdant 65 centimes.

La Banque est entraînée; elle perd 25 à 1,525.

Les chemins de fer fléchissent tous, et perdent ce qu'ils avaient gagné hier.

Orléans n'est plus qu'à 570; Avignon-Marseille à 150; le Nord fait 338 75.

Le marché est fort impressionné; les acheteurs y sont vite découragés.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, 22 novembre 1848.

Une rencontre au pistolet a eu lieu hier au bois de Boulogne, entre le colonel Rey, commandant l'Hôtel-de-Ville au 15 mai,

et le citoyen Adam, secrétaire-général de la Préfecture de la Seine. Le citoyen Ed. Adam a eu son paletot traversé par la balle qui a laissé une légère blessure à la hanche. Les témoins étaient M. le colonel Guinard, le colonel et un commandant de la garde républicaine.

— On dit que des sans conduits ont été expédiés à Louis Blanc et à Caussidière, pour venir samedi assister et témoigner, au besoin, dans la grande séance d'interpellations qui est annoncée pour ce jour à l'Assemblée nationale.

— Les journaux des départements ne suivent pas, en général, le triste exemple donné par la Presse. Vingt tout au plus appuient la candidature du citoyen Louis-Napoléon, tandis que 164 au moins lui sont hostiles.

— On prête aux citoyens Ledru-Rollin et Jules Favre, la résolution d'interpeller le chef du pouvoir exécutif sur l'usage ou l'abus de l'influence sur l'élection du président de la République.

— On parle d'une proposition qui serait faite à l'Assemblée nationale par plusieurs représentants, à l'effet de faire statuer que l'indemnité de 25 francs par jour ne sera pas due à tout membre qui aura obtenu un congé, à dater du jour où il cessera de prendre part aux travaux de l'Assemblée nationale.

— On n'est plus en nombre pour délibérer à l'Assemblée nationale. Hier, à quatre heures, il y avait à peine 250 membres dans la salle des séances; une cinquantaine environ n'assistent jamais aux séances, et 200 sont absents par congé.

— La discussion qui doit s'engager samedi prochain, entre le général Cavaignac et les membres l'ex-commission exécutive, sera certainement des plus vives.

Le débat portera principalement sur la cause qui a empêché les troupes de la province d'arriver à Paris, le 23 juin dernier. Il est probable qu'un grand déploiement de troupes aurait pu prévenir la lutte des journées néfastes de juin.

— Leduc de Bordeaux, s'il faut en croire le Morning-Post, publie un manifeste dans lequel il déclare qu'il attend tout des événements et de la Providence. Il est impossible, dit-il, que la révolte reste définitivement victorieuse.

— La misère s'étale à Paris, sous toutes les formes. La Gazette des Tribunaux rapporte plusieurs faits qui sont de nature à appeler une attention sérieuse de la part du gouvernement. C'est une pauvre mère qui, réduite au désespoir, court se précipiter à la Seine avec ses trois petits enfants, lorsque deux citoyens généreux, que le hasard a conduits sur son chemin, la fait renoncer à ce coupable projet et lui viennent en aide et assurent un asile à ses enfants; c'est une malheureuse artiste qui, pour échapper au tortures de la faim, brise une glace dans un café du boulevard, afin de s'assurer, au moins pour trois mois, le pain de la prison.

— Les membres de la commission exécutive provisoire pour la formation d'un Congrès central électoral, invitent les démocrates socialistes des départements, à envoyer, dans le plus bref délai, leurs délégués, pour les représenter au congrès, ou tout au moins, à adresser leur mandat à ceux de leurs compatriotes présents à Paris.

— Le citoyen de Lamartine a, dit-on, été mandé à Paris (hier soir) par une dépêche télégraphique.

— Pour ceux qui se refuseraient à croire à l'union singulière qui s'est opérée entre le citoyen Louis-Napoléon et les notabilités légitimistes, il importe de porter à leur connaissance le fait suivant :

Hier, le prince a eu, dans un des bureaux de l'Assemblée nationale, un long entretien avec le citoyen Berryer. On dit qu'ils ont agité la question d'opportunité pour lancer un manifeste électoral.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 21 novembre 1848.

Après avoir fixé à samedi prochain les interpellations que veut faire le général Cavaignac, l'Assemblée reprend la discussion du projet de décret sur les caisses d'épargne et adopte le projet dans son ensemble. La séance est levée à six heures.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 22 novembre 1848.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAT.

L'Assemblée adopte un projet ainsi conçu :

« Un crédit de 600,000 fr. est ouvert au ministre de l'agriculture et du commerce, pour subvenir aux dépenses de l'exposition des produits de l'industrie nationale en 1849. Deux cent mille francs seront imputables sur l'exercice 1848, et quatre cent mille francs sur l'exercice 1849. »

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget rectifié (ministère de l'intérieur).

La suite de la discussion offre peu d'intérêt.

Il est quatre heures, la séance continue.

Citoyen rédacteur.

Nos malheureux frères de la campagne sont à la merci du maire de village, du juge de paix de canton, du curé de la paroisse, du notaire et de l'usurier; et qui ne sait que ces personnages, pour la plupart repus de la sueur du travailleur, ne pensent qu'à leur tranquillité et à la bonne chère qu'ils font? Pour eux, les habitants des campagnes doivent être un troupeau d'ignorants qui doit se taire et obéir. Sous la restauration, ces Ollibrius, seigneurs dans leur village, étaient partagés en deux camps : les uns qui soutenaient le trône et l'autel, comme ayant une part à la royauté; les autres qui luttèrent de peur de revoir les droits féodaux; et le paysan était, par ceux-ci et par ceux-là, un sujet de convoitise, par la cajolerie ou la menace, suivant les circonstances. Sous Louis-Philippe et au commencement de ce régime, même tiraillement; mais, quand ils eurent ce trône consolidé, tous se rallièrent, et, comme par le passé, les hommes de l'ancien régime eurent les faveurs et à la sollicitation de ces mêmes libéraux qui les combattait. Ces derniers n'avaient-ils pas été admis aux dignités, aux emplois?

Depuis le 25 février, les royalistes blancs et blancs sont des plus intimes; de certains hommes, même qui se disaient républicains, ne sont plus de la partie, et pour preuve de leur adhésion, il n'est pas de concessions qu'ils ne fassent : ils se font socialistes de l'Ordre, font partie des comités électoraux monarchistes où on préconise Louis Bonaparte, portent et recommandent le citoyen Rivet après l'avoir combattu sous Louis-Philippe; et ce sont ces privilégiés de l'ancien régime et ces émancipés d'hier qui, ne voulant que pour eux, combinent leurs efforts, s'entendent au chef-lieu de département et vont ensuite, dans leur localité, imposer le candidat décidé.

Dans ce moment, cependant, il y a une espèce de scission entre eux : les uns veulent Louis Bonaparte, les autres Cavaignac; et ceci se comprend; les uns, en acceptant l'alliance, n'ont pas oublié le passé, 1815 par exemple, et pensent toujours qu'une alliance russe est préférable à une sainte alliance des peuples; car, alors, alliance, la royauté et ses privi-

lèges : qu'ils soient presque nobiliers ou bourgeois, ils n'en sont pas moins des privilégiés; ainsi donc, disent-ils, si nous ne votons pas pour l'homme qui est un incapable, que nous disons riche et qui a dépensé, en folies de tout genre, une grande partie de sa fortune, et veut récupérer ses pertes par un trône, que ce soit pour le principe. Les autres, qui préfèrent la tranquillité, parce qu'ils craignent les éventualités, portent et font porter Cavaignac qui, disent-ils, a su faire taire les mécontents.

Maintenant, je le demande, l'habitant des campagnes doit-il se laisser traiter ainsi? doit-il oublier sa dignité et sacrifier l'avenir de la France et peut-être de l'Europe à des hommes qui, le lendemain des révolutions, n'ont jamais fait qu'un semblant de popularité pour revenir plus tard à leurs anciennes prétentions, tenir le peuple en esclavage. La démocratie a deux candidats : Ledru-Rollin, qui eût pu mieux faire comme membre du gouvernement provisoire, mais qui, cependant, avait beaucoup à faire; Raspail, l'ami du peuple, qui, lui, pense sincèrement à l'amélioration du genre humain : car, s'il était élu, son premier acte serait d'établir la caisse hypothécaire qu'a repoussée la Constituante, et qui devait, par sa création, diminuer les impôts, en ce que, sans fournir de capital, l'Etat eût pu retirer, de plus d'un milliard de papier-monnaie, un modique intérêt qui eût pu dégrever la propriété agricole de forts impôts et de plus forts intérêts, et la délivrer des rentes à rémérés, sans compter les frais d'actes qui ne seraient plus à la charge de l'emprunteur, l'Etat enregistrant sans frais. Les sollicitudes de Raspail ne se borneraient pas là : car, homme de sacrifices et de dévouement, il adopterait sincèrement, de tous les systèmes sociaux, ce qu'il y aura de plus praticable.

Je le répète, que les agriculteurs fussent acte d'indépendance et ne se laissent plus maîtriser par ces hommes qui, dès l'instant que le peuple des campagnes aura dit : nous ne sommes petits que parce que nous nous tenons courbés, mais en nous redressant nous sommes plus grands que vous, seront humbles et bienveillants.

Pourquoi, peuple des campagnes, ne montreras-tu pas aussi, à ceux qui t'aiment ignorant, que tu as cessé de l'être, et qu'eux, par ce fait, ont cessé d'être savants, parce que c'est de ton ignorance qu'ils font leur science? Auguste M.

Chronique locale.

Hier soir est arrivé un nouveau convoi de colons parisiens se rendant en Algérie. Ils sont partis ce matin par les bateaux à vapeur du Rhône. Ces citoyens auxquels nous avons parlé, se louent de la manière dont ils sont traités en route. Les détachements qui les avaient précédés se plaignaient d'avoir été une journée sans vivres. L'administration devrait être plus prévoyante.

— Hier jeudi, à sept heures moins un quart du soir, une tentative d'assassinat a eu lieu dans une allée de traverse communiquant de la petite rue de la Limace à la rue de la Fromagerie, sur la personne d'une jeune fille âgée de vingt-deux ans, nommée Marie Vial.

Les premiers cris de la victime qui venait de recevoir trois coups de poignards, dont deux à la figure et le troisième au-dessus du cœur, ont fait prendre la fuite au meurtrier.

Cette malheureuse eut encore le courage de se traîner jusqu'à l'angle de la grande rue Longue, où elle fut déposée provisoirement dans les magasins des citoyens Bayon et Collet, négociants en toilerie, et où les premiers soins lui furent donnés par le pharmacien Davallon, qui a montré l'empressement le plus louable à secourir la victime.

Cet acte d'atrocité barbare, commis à une heure peu avancée de la soirée, dénote la perversité la plus inouïe de la part de son auteur.

La jalousie seule paraît avoir été la cause de cet assassinat, que l'on présume avoir été consommé par un remplaçant militaire, qui, à l'heure où nous écrivons, doit être placé sous la main de la justice.

— La société fraternelle de l'industrie française, dont le bureau général est place des Petits-Pères, 10, se charge de livrer les charbons au plus bas prix. Les diverses classes de charbons sont toutes de qualité supérieure.

Les bureaux d'enregistrement pour les commandes de charbons sont : Charavay, libraire, galerie du Grand-Théâtre; Carbonac, rue Quatre-Chapeaux, cordonnier-bottier, 8; Bertachon, grande rue St-Georges, 45; Jamard, rue Raisin, 10, au 4; Leon, rue Tholozan, 4, au 1er; Guétard (Guillotière), rue St-André, 2; Chalou, marchand de métiers, rue Moncey, 5 (Guillotière).

Pour la commission exécutive, Le directeur, BATTIER.

— Les citoyens lyonnais et des communes suburbaines qui ont demandé à faire partie des colonies agricoles de l'Algérie, ainsi que la société des cinquante familles qui ont adressé une demande collective dans le même but, sont invités à se rendre lundi, 27 novembre, à 10 heures du matin, chez le citoyen Sanaoze, avenue Vendôme, aux Brotteaux, pour affaires qui les concernent.

Salut et fraternité. Cornement (Xavier), président; Flandin, vice-président; Bruno, Martin, Nizière, Basson, secrétaires.

— Les condamnés et détenus politiques sont invités à se réunir, lundi 27 novembre, à 6 heures du soir, rue Vieille-Monnaie, n. 12, afin de signer une pétition à l'Assemblée nationale. Le vice-président, GUINAND.

Le secrétaire, BERTHELIER. — Nous apprécions les sentiments généreux qui ont dicté au citoyen Pascal de Mâcon, les lignes qui vont suivre. Il n'en reste pas moins avéré pour nous que cet honnête citoyen est bon démocrate, et que nous n'avons pas la même opinion du citoyen Lamartine. Voici ce que nous avons écrit le citoyen Pascal :

Mâcon, 20 novembre 1848. Citoyen Rédacteur,

Dans la reproduction du toast que j'ai porté au banquet démocratique de Mâcon, parmi les réflexions bienveillantes pour moi que vous avez bien voulu ajouter, il est une qui n'exprime pas mes sentiments et que je vous prie de vouloir bien rectifier.

Vous dites que, lié depuis longues années avec M. Lamartine, je n'ai pas craints de briser cette honorable amitié pour rester fidèle à la cause du peuple.

J'ai de la place dans le cœur pour ces deux cultes. M. de Lamartine aime le peuple aussi, personne ne le sait mieux que moi, et si entre nous la différence d'appréciation de ces intérêts doit porter atteinte à une affection qui date en effet de loin, c'est M. de Lamartine qui en prendra l'initiative.

Recevez l'assurance de mes sentiments d'affectueuse fraternité. Le docteur PASCAL, de Mâcon.

Spectacles du 24 novembre.

GRAND-THÉÂTRE. — Relâche.
CÉLESTINS. — *Le Maréchal Ney*, drame; *Une dame qui se jette par la fenêtre*, vaudeville.
COLISÉE. — Relâche.

Banquet démocratique et social du 26 novembre.

On se procure des cartes, jusqu'à vendredi soir, aux adresses ci-dessous :

- Thomas, rue de la Charité, 9.
- Montchaim, place de la République, maison Grinand, Blanc, place St-Michel, 4.
- Mecener, place de la République, 17.
- André, coiffeur, rue Vaubecour.
- Sabatier, limonadier, rue de la Concorde (anciennement rue de la Reine).
- Borel, rue Noire.
- Roussel, tailleur, galerie de l'Hôtel-Dieu.
- Ducoudray, tailleur, galerie de l'Argue.
- Laboue, tourneur, rue Bourghain, 9.
- Girardon, ferblantier, rue Palais Grillet, 4.
- Rouget, tailleur, rue Pizay, 23.
- Garapon, antiquaire, quai de l'Hôpital.
- Charavay, libraire, id.
- Gudin, rue Quatre-Chapeaux, 14.
- Chaboud, rue Vieille-Monnaie, 20, an 4^r.
- Charavay, sous le pérystyle du Grand-Théâtre.
- Guillermain, petite rue de Cuire, 6.
- Morin, limonadier, cour du Soleil.
- Brun, Grande-Côte, 15.
- Naudet, herboriste, rue de la Visitation.
- Lardet, plicier, rue des Tapis.
- Gauthier, pharmacien, Serin.
- Griand, herboriste, place de la Pyramide, (Vaise).
- Valatte, menuisier, route du Bourbonnais, (Vaise).
- Audoir, tailleur, grande rue de Vaise.
- Espit, place St-Jean.
- Bernoux, ferblantier, quai J. J. Rousseau.
- Carbonnel, rue des Farges, 99.
- Allegret, rue de Trion, 33.
- Vincent, rue des Prêtres, 1.
- Perret, rue Roche, 9.
- Durand, grilleur, place de l'Ancienne-Douane.
- Dumont, cours Lafayette, 19.
- Vera, rue Labédoyère.
- Servant, cordonnier, à la Guillotière.
- Barbecot, rue Molière, maison Boulot.
- Durand, tailleur, rue Casse-Froide.
- Barquet, libraire, cours Morand.
- Et dans les bureaux du *Peuple Souverain*.
- Rey, cafetier, rue du Chapeau-Rouge, à la Croix-Rousse.
- S. Choningeo, rue Lainerie, 14.
- Fancon, tailleur, rue Grenette, 22.
- Rey-Césanne, rue Saint-Côme, 8.
- Dolbeau, rue Ste-Blandine, 2, au 1^r.
- Drivon fils, côte des Carmélites, 27, au 5^r.
- Favrot, cafetier, au Mont-Sauvage.
- Vindry, à la Quarantaine.
- Herrmann, (lisez : Herrmann), à Fontaine, imprimeur sur étoffes.
- Jacob, cafetier, rue Neuse-du-Chapeau-Rouge (Vaise).
- Roux, place du Marché-aux-Herbes (Vaise).

Le citoyen Grinand, président du banquet, nous adresse la note ci-dessous :
Les citoyens qui désirent porter des toast au banquet, sont priés de les déposer rue Gadagne, 6, au premier, jusqu'à samedi, sept heures du soir.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA CROIX-ROUSSE.

Séance du 22 septembre 1848.

Présidence du citoyen REJANIN, adjoint, remplissant les fonctions de maire provisoire

Les membres présents sont : Les citoyens Rejanin, Barmont, Rey, Bourrat, Desanges, Ogier, Gros, Bresson, Millet, Audenis, Lambert, Vasserat, Naudé, Thevenon, Bonnet, Guillermain, Liron, Pine, Serre et Vallier.

La séance est ouverte à midi.
Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.
Le citoyen Badin se fait excuser de ne pouvoir assister aux séances d'aujourd'hui et de demain.

On fixe le jour de réunion des diverses commissions nommées dans les séances précédentes.
La commission, chargée d'examiner la demande Randin, se réunira dimanche matin, à sept heures.

Le comité des intérêts publics se réunira mardi, à trois heures.
Les autres commissions seront convoquées ultérieurement par le citoyen maire.

Une discussion s'engage au sujet des démarches à faire pour obtenir le renvoi du curé de la paroisse St-Denis.

Le conseil, après avoir entendu les citoyens Liron, Guillermain, Bonnet, Vallier, Rejanin, Ogier et Barmont, maintient la décision prise hier.

Le citoyen maire appelle l'attention du conseil, sur la formation des listes de jurés et celles de la garde nationale mobile.

Il croit indispensable de procéder à un nouveau recensement, et propose de nommer à cet effet un comité de recensement de huit membres, lesquels seraient accompagnés, dans leur travail, d'un membre du conseil.

Le conseil approuve et se divise en six sections.
A la première, dite St-Clair, appartiennent les citoyens Ogier, Bresson et Gros.

A la deuxième, dite des Gloriettes, les citoyens Bonnet, Bourrat, Vasserat et Gros.

A la troisième, dite du Charriot-d'Or, les citoyens Thevenon, Naudé, Liron, Rey et Vallier.

A la quatrième, dite de l'Enfance, les citoyens Bernard-Barret, Dubois, Millet et Lambert.

A la cinquième, dite St-Denis, les citoyens Pine, Barmont, Guillermain, Serre et Audenis.

A la sixième, dite de Serin, les citoyens Vidier, Badin et Revol.

Le citoyen maire fait lecture du décret sur le jury et la garde nationale mobile et des instructions du citoyen préfet y relatives.

Le citoyen Vallier propose de faire une nouvelle division électorale de la commune en sept sections, qui devront réunir un nombre à peu près égal d'électeurs, au lieu de maintenir la division actuelle en six sections établies alors qu'il fallait être censitaire pour participer aux élections, division qui, aujourd'hui que le suffrage universel est reconnu et appliqué, donne à chacun des sections un nombre d'électeurs trop différent, puisque celles de St-Clair et de Serin ne comptent pas le tiers des électeurs de celles du Plateau.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le conseil ajourne la nomination du comité de recensement à demain.
Le citoyen Barmont propose de procéder à la nomination du conseil local d'instruction publique.

Une discussion très vive s'élève à ce sujet.

Et le conseil, après avoir entendu les citoyens Rejanin, Vallier, Guillermain, Ogier, Bonnet, Bourrat, et la lecture de la loi sur l'instruction publique qui dispose qu'au conseil d'arrondissement seul, appartient le droit de cette nomination.

Emet le vœu :
Que le conseil local d'instruction publique soit nommé directement par le conseil municipal dans les communes de 6.000 âmes et au-dessus, et qu'aucun membre de ce conseil n'appartienne à l'état ecclésiastique.

Le citoyen Bonnet demande que l'instruction publique ne soit plus confiée aux frères et aux sœurs dites de la doctrine chrétienne et propose d'organiser à la place le système d'enseignement mutuel.

Cette proposition est appuyée par plusieurs membres.

Le citoyen maire pense que la discussion de cette proposition viendra mieux en son lieu lorsque le conseil sera appelé à discuter le budget.

Plusieurs membres insistent pour que cette discussion ait lieu dans cette session.

Le conseil s'ajourne à demain.

Le citoyen Bourrat, en prévision de la misère qui pèsera cet hiver sur la population, propose d'ouvrir une tombola au profit des pauvres de la commune.

Cette proposition, combattue par les citoyens Guillermain et Naudé, n'a pas de suite.

Le citoyen Pine lit un nouveau mode de distribution de subsistances, dans lequel il critique le mode suivi actuellement, et conclut à l'établissement d'une boulangerie municipale dans la cour de la mairie.

Les citoyens Vasserat et Vallier critiquent fortement le mode actuel, et demandent qu'on le change au plus tôt.

Le citoyen maire croit que le mode actuel n'est pas si vicieux qu'on le pense, et propose de le maintenir en le mettant sous la surveillance et la direction du conseil municipal tout entier.

Le citoyen Guillermain appuie fortement le projet de boulangerie municipale proposé par le citoyen Pine.

Le conseil, consulté, renvoie la discussion à demain.

Le citoyen Millet demande au conseil de vouloir bien venir en aide à une pauvre mère de famille, en lui allouant une somme de 40 fr. nécessaire à son retour et celui de ses cinq enfants, au lieu de sa naissance.

Le conseil est d'avis de lui faire don de cette somme, par l'entremise d'un membre du conseil.

Le citoyen Bonnet accepte cette mission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures et demie.

Angleterre.

LONDRES, 20 novembre. — La maille de Boulogne, arrivée à Paris, le 21 au matin, n'a pas apporté les journaux de Londres du 20 au soir, de sorte que nous sommes privés de la Bourse.

Voici les seules nouvelles que nous trouvons dans les journaux du matin : Le gouvernement a nommé une commission d'enquête sur le département des douanes, afin de savoir la réduction que l'on pourrait y opérer.

Les nouvelles de Lisbonne, du 12 novembre, représentent le Portugal comme agité par des intrigues légitimistes et mignolistes. On voudrait renverser Saldanha, qui compte sur l'appui du mari de la reine, le prince Ferdinand de Cobourg.

Nouvelles diverses.

La question de la présidence ne préoccupe pas tellement les esprits qu'on ne s'inquiète des graves événements qui se passent en Prusse. On s'attend de jour en jour à recevoir la nouvelle d'une explosion populaire à Berlin.

Un bruit circule dans les cercles politiques, qui attribue au roi de Prusse l'intention d'abdiquer en faveur du prince royal et de faire dissoudre la fraction de l'Assemblée nationale qui continue de siéger.

— On voit en ce moment chez tous les marchands de journaux et de brochures un ouvrage intitulé : *Histoire du Canon dans les armées modernes*. Est-ce une amorce offerte à l'instinct guerrier de nos armées ? Est-ce une menace au peuple qui repousse la candidature du prince ?

— Nous signalons avec plaisir la reprise des transactions commerciales. Il s'est fait, dans les deux dernières semaines, de nombreuses ventes d'immeubles, notamment de propriétés rurales, à des prix de peu inférieurs à ceux qu'on eut pu espérer l'an dernier, à pareille époque.

— Le *Peuple*, journal du citoyen Proudhon, va paraître tous les jours, à partir de jeudi. Le dernier numéro pose la candidature du citoyen Raspail à la présidence de la République.

— On annonce l'ouverture, à Paris, pour le printemps prochain, d'un congrès de la République démocratique et sociale, qui réunirait tous les socialistes du globe. Ce congrès prendra le nom de confédération sociale.

— Les conseils se suivent chez le citoyen Louis Bonaparte, mais ils ne se ressemblent guère. Nous apprenons que récemment encore on s'est occupé de la formation d'un cabinet. Ne faut-il pas, en effet, semer des espérances pour recueillir des atonages et des suffrages que l'on n'hésitera pas à mépriser comme entachés de cupidité, car les fidèles du parti, ceux qui n'ont jamais désespéré de l'étoile bonapartiste, et qui ont même déchiré le voile qui l'a cachait à tous les regards, ne seront pas gens à abandonner leur part de la prise présidentielle.

Quoi qu'il en soit, voici la nouvelle combinaison jetée en appât aux dénommés et à leurs amis :

Affaires étrangères, Odilon Barrot; intérieur, Pierre Bonaparte; guerre, le maréchal Bugeaud; finances, Ach. Fould; instruction publique, Vieillard; justice, Abattucci; commerce, Léon Faucher; travaux publics, Léon de Malleville; marine, Lacrosse.

Il va sans dire que chaque liste que l'on fait circuler étant la seule officielle, ressemble bien aux testaments olographes que l'on remet à chacun des avides héritiers par lesquels on est harcelé et qui sont détruites par la dernière disposition testamentaire qui détruit tous les testaments précédents. Mais enfin les ambitieux, sont ainsi faits, leur égoïsme est si grand qu'ils ne voient jamais autour d'eux et que leurs regards sont incessamment dirigés vers un point fixe dont le mot est toujours l'objet.

— On lit dans une correspondance parisienne :

Les feuilles bonapartistes s'irritent quelquefois du dévouement des républicains sincères, en faveur d'une candidature franchement républicaine, probablement parce qu'elles-mêmes ne sont capables de rien de pareil, et que tout leur est ou leur doit être largement payé. Cependant nous affirmerons, pour l'avoir vu, que le journal la *Liberté* se donne gratis depuis plusieurs jours, à un fort grand nombre d'exemplaires, et chaque jour dans un endroit différent. Cette prodigalité étonnante ne saurait être volontaire de la part d'une feuille nagnère si lè-

gère de son avenir. Ce moyen de réclame électorale en vaut un autre ; il dispense de prendre des engagements qui pourraient séduire quelques électeurs, mais qui éclairerait trop vivement les autres.

— Le premier numéro d'un nouveau journal vient de paraître. Le titre qu'il a adopté, la *Montagne*, indique assez la couleur politique et les tendances de ce nouvel organe de la démocratie. Les principaux rédacteurs, connus jusqu'à ce jour, sont les citoyens Gally, ancien rédacteur en chef du *Monde Républicain*, et Eude-Dugaillon, rédacteur en chef de l'*Union Républicaine* d'Auxerre, celui-là même dont on admire depuis quelques jours à Paris et dans les départements les satyres politiques. Le premier numéro spécimen de la *Montagne*, s'est vendu dimanche, hier et aujourd'hui à un très-grand nombre d'exemplaires dans les rues de Paris et au dépôt de journaux. Dans un article très-bien fait sur la présidence de la République, la rédaction se prononce pour la candidature de Ledru-Rollin à l'exclusion de tout autre. Néanmoins, la *Montagne* tient ses réserves et déclare qu'en principe, elle est contre la présidence, conséquente en cela avec les opinions de la rue Taibout. Les rédacteurs annoncent que ce journal ne peut encore être quotidien, pour cause de cautionnement.

Bourse de Paris, du 22 novembre 1848.

Cinq pour cent	64 00	Emprunt Romain	64 1/2
Dito, fin courant	63 85	Emprunt Belge 1840. . .	71 1/4
Trois pour cent	42 70	Actions de la banque ...	1325 15
Dito, fin courant	41 40	Obligations de la ville ...	1130 00
Quatre pour cent	60 00	Obligation piémontaise. .	830 00
Rente de Naples	09 00	Quatre canaux	810 00
Dettes actives d'Espagne. .	00 00	Jouissance des 4 canaux. .	00

CHEMIN DE FER.

Saint-Germain	362 50	Orléans-Bordeaux	362 50
Versailles, rive droite. d. .	341 75	Nord	341 75
— rive gauche.	95	Paris-Lyon	355
Paris-Orléans	570	Paris-Strasbourg	325
Paris-Rouen	350 50	Tours-Nantes	310 25
Rouen-Havre	157 50	Montereau	77 50
Marseille-Avignon	77 50	Dieppe	77 50
Strasbourg-Bâle	212 25	Charleroy	212 25
Centre	212 25	Lyon-Avignon	212 25
Amiens-Boulogne	212 25	Fampoux	212 25

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de venve A. M. gr. rue Mercière, 44.

ANNONCES.

AVIS.

On demande des ouvriers cordonniers et des joigneuses pour des ouvrages bien avantageux et de bonne façon, qui seront bien payés.

S'adresser rue Quatre-Chapeaux, 13 bis, au 2^e.

A VENDRE

Un joli fond de Bavette, rue de Pazy, 4, aux Célestins. S'y adresser.

DAGUERRÉOTYPE ARTISTIQUE

Et M. Adrien BERTRAND, Ci-devant place des Terreaux, actuellement

Quai du Peuple, 39 (précédemment quai d'Orléans), Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PORTRAITS

Procédé perfectionné spécial, genre miniature, SANS MIROÏTÉ. Epreuves de choix et SIGNÉES.

QUELQUE TEMPS QU'IL FASSE, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE,

Pour la guérison prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gale, Boutons, etc.

INJECTIONS INFALLIBLES DU DOCTEUR LUPPI,

Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés, et qui ont résisté aux autres moyens.

Nous nous sommes livrés avec travail et réflexion à l'étude de l'affection vénérienne et de son mode d'assimilation avec notre organisation, à l'aide des moyens que nous annonçons nous sommes parvenus à lutter contre ses pernicieux effets d'abord, puis à en débarrasser tout-à-fait l'économie en très-peu de temps.

On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercenaire dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

Prix : Le flacon essence de Salspareille, 5 fr.

— Les injections infallibles, 3

Chez M. CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

Pour paraître incessamment,

A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait. — On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricant. S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie cours de Broches, 8 au premier, à la Guillotière.

A VENDRE.

Une Machine à vapeur, de la force d'un fort cheval, avec sa chaudière et tous ses accessoires. S'adresser, pont des Cordeliers 57, au concierge.